Après des vins d'honneur qui lui furent offerts le ministre, poursuivant sa randonnée, visita successivement les deux lycées de garçons, l'école de métiers, l'école maternelle Saint-Nicolas, où proviseur, directeurs et directrices lui fournirent quelques explications et aussi présentèrent quelques doléances. Ce fut ensuite la visite des Entrepôts, dont les vastes magasins retinrent l'attention de M. Jammy Schmidt.

Enfin, on prit le chemin de l'Hôtel de Ville.

Le banquet

Le banquet était prévu pour midi et demi, mais on avait compté sans le temps qu'il fallait pour suivre entièrement le programme qu'on s'était tracé. Et ce n'est qu'une heure plus tard que les convives impatients virent arriver les officiels.

La salle des fêtes, pourtant vaste, ne l'est pas assez et il a fallu utiliser, pour caser tout ce monde, les deux salles, splendidement décorées, enjolivées de fleurs et d'arbustes, disposés avec goût par M. Sade, sont copieusement garnies. On se met à table enfin.

A la table d'honneur, ont pris place : MM. Jammy Schmidt. A la droite du ministre, MM Collas, Hudelo, préfet ; Goniaux, député ; Philipp, sénateur du Gers ; Reiter, premier président à la Cour d'appel ; Martinelli, chef de cabinet du ministre ; Monnier, sous-préfet ; le colonel Dollande, remplaçant le général Pujos. A sa droite, MM René Lefebvre, président de la Fédération des commerçants-détaillants du Nord ; Escoffier, député-maire ; Hayez, sénateur ; Beylot, procureur général ; Laban, secrétaire général de la Reconstitution ; Leroy, secrétaire général du Nord ; Chavin, chef de cabinet du Préfet, etc.

Les discours

Neuf orateurs doivent prendre la parole. Il est trois heures, et nul d'entre eux ne s'est levé encore. Et le ministre doit partir à 4 heures 30.

Enfin, un quart d'heure s'écoule encore et M. Hudelo prend la parole. Heureux de ce que le sous-secrétaire d'Etat aux R. L. préside cette manifestation, il lui apporte le salut du plus grand et du plus riche département français. Le Préfet du Nord évoque les souffrances passées, mais aussi la coopération des habitants dans l'énergie pour reconstituer la région. M. Hudelo, en se félicitant de cette fête d'union, termine son toast en invitant les convives à lever leur verre à M. Doumergue, Président de la République et à M. Painlevé, président du Conseil des ministres.

Après le Préfet, Escoffier prononce un discours.

Il souhaite la bienvenue aux commerçants venus des quatre coins de la France et rend hommage à l'esprit d'initiative qui les pousse à fonder un organisme salutaire de légitime défense, et il les félicite hautement de la belle croisade qu'ils ont entreprise contre la vie chère.

C'est maintenant au tour de Charles Goniaux, député du Nord, qui remercie le ministre d'être venu présider ce banquet, qui constitue « une manifestation de petits commerçants, groupés en coopérative d'achat.

« Il n'est, dit Goniaux, d'autres moyens plus efficaces pour les consommateur et pour ceux qui, des producteurs, leur servent d'intermédiaires directs, que l'association, pour lutter contre les puissances d'argent qui opèrent leur concentration et leur domination sous des formes diverses, ce qui a souvent pour résultat la disparition de leurs fonds, chez le petit commerçant et le petit industriel ; voilà, n'est-il pas vrai, une des formes inexorables d'expropriation, sans indemnité, de la part du grand capital.

S'adressant au ministre, Goniaux poursuit :

« Mon cher ami, votre tâche est ingrate, car les sinistrés, surtout les petits et moyens sinistrés s'impatientent d'être payés et voici que vous êtes très limité dans vos moyens de financement.

» Notre département du Nord a subi 26.993 millions de dommages de guerre, le règlement de toutes natures, effectué au 31 mars dernier se montre à 20.093 millions.

» Il reste à payer, pour notre département, 6.900 millions, se répartissant comme suit : Biens meubles : 4.400 millions — Immeubles : 2.500 millions.

» Au train où vont les choses, il faudrait encore trois ou quatre années pour le règlement total des dommages subis

» Monsieur le ministre, nous sommes persuadés que l'ancien rapporteur du budget des Régions libérées saura demain comme hier plaider dans les conseils du gouvernement et surtout, auprès du ministre des Finances, la cause des départements sinistrés confondue d'ailleurs avec la cause de l'ensemble du pays.

» Et qu'on nous comprenne bien.

» Nous entendons que les sinistrés reçoivent réparation intégrale de leurs dommages réels, mais nous nous refusons à couvrir les trafics et les manœuvres pouvant aboutir à de scandaleux enrichissements et c'est pourquoi nous vous demandons, M. le ministre, d'être le bon avocat des sinistrés et aussi de tenir la main à ce que la loi sur la révision de certaines catégories de dossiers de dommages de guerre, soit appliquée strictement, qu'on fasse vite et bien et que les fraudeurs soient châtiés.

» Messieurs, je lève mon verre à la démocratie sociale, et à la paix du monde ! »

La péroraison du Ministre

Le temps s'est écoulé rapidement et maintenant M. Jammy Schmidt doit abandonner l'espoir qu'il avait de partir à 16 heures 30.

Il est 16 heures 40 quand il prononce ses premières paroles. Qu'importe, il partira à 19 heures.

C'est la première fois que le sous-secrétaire d'Etat aux R. L. se trouve en contact avec les populations de son département. C'est aussi le premier discours officiel qu'il prononce depuis son avènement. Il le dit. Il dit aussi sa joie de l'accueil qu'il a reçu à Douai. Il rend hommage aux parlementaires du Nord présents. Connaissant bien la question des Coopératives, puisqu'il a fondé l'une des premières pour lutter contre le capitalisme, il salue ceux qui se sont donnés à tâche de transposer la coopérative dans tous les domaines d'action. « Les coopérateurs, dit-il, peuvent compter non pas sur l'appui d'un ministre qui passe, mais sur l'appui certain d'un homme qui a été l'un des premiers propagandistes de l'idée coopérative.

Puisqu'il se trouve dans une ville du Nord dévasté, M. Schmidt envisage aussi la question des revendications des sinistrés. Tout d'abord il rend un juste hommage au Préfet du Nord, qui en toutes circonstances apporte aux problèmes ardus qui lui sont posés des solutions conformes au grand esprit de justice qui l'anime.

Puis abordant le problème angoissant des R. L., le sous-secrétaire d'Etat cite des chiffres :

— Nous avons dépensé 58 milliards pour les régions dévastées. Il nous reste, pour parfaire l'œuvre de reconstitution, 27 milliards à dépenser. Et ceux d'entre les sinistrés qui sont le plus intéressés à cette dernière partie de l'œuvre à accomplir sont les petits sinistrés, les plus intéressants de tous. Il faut assurer le paiement des dommages subis par les paysans et les ouvriers qui logent encore dans des baraques en tôle.

Ainsi s'exprime le ministre, qui poursuit :

— Notre première préoccupation, notre premier devoir, est d'en finir dans ce sens.

Et M. Jammy Schmidt, après avoir vivement blâmé les calomniateurs des R. L., dit que ceux qui ont menti, ceux qui ont voulu voler la France seront poursuivis sans pitié. Mais, ajoute-t-il, c'est l'infime partie et nous savons bien que les populations du Nord n'ont réclamé que leur dû.

Maintenant, le ministre, en se défendant de faire la moindre promesse, expose le plan, les directives envisagés par le Gouvernement.

On se trouve devant deux problèmes : 1° la sécurité de la France ; 2° le relèvement financier..

Dans le budget entreront toutes les dépenses, en argent, les pensions des mutilés, envers qui la dette est encore plus sacrée. Et l'on espère réaliser l'équilibre des budgets 1925 et 1926. 22 milliards se sont accumulés sur 1925. Il faut franchir cette passe douloureuse. Si nous y parvenons, la France est sauvée. Et c'est alors un appel à la confiance que lance le ministre : « Ayez confiance en vous-même, citoyens ! » s'écrie-t-il

Il ajoute que l'Allemagne doit tout de même payer les dévastations qu'elle a déterminées. L'emprunt allemand doit en partie es couvrir

En terminant, le ministre exprime le ferme espoir en des jours meilleurs et il lève son verre à la France, à la République laïque, démocratique et sociale !

Chacun des orateurs a été vivement applaudi. M. Jammy Schmidt est l'objet d'une ovation. On l'acclame et en son honneur on bat un triple ban.

La manifestation est terminée.

Le Réveil Illustré

EST PARU

Vous trouverez dans le numéro de cette semaine : la liste des gagnants du

Grand Concours du Tour du Monde

les meilleurs contes ; les illutrations les plus intéressantes; LE PETIT COURRIER DES LECTRICES ; les chroniques documentaires ou amusantes ; les romans les plus populaires ; toutes les actualités

Le Réveil Illustré

QUI PARAIT TOUS LES MERCREDIS
EST EN VENTE PARTOUT !

16 Pages :: 30 Centimes

Pour la sécurité de la circulation routière dans le Nord

UNE COMMISSION DÉPARTEMENTALE ÉTUDIERA LES MOYENS A EMPLOYER.

Par décision de M. le Préfet du Nord, une Commission vient d'être constituée pour étudier les moyens propres à assurer et à accroître la sécurité de la circulation routière.

Voici la composition de cet Commission dont font partie plusieurs hauts fonctionnaires et un certain nombre d'usagers de la route et de membres des associations professionnelles de l'automobilisme et de tourisme :

Président, M Hudelo, préfet du Nord ; membres : MM. Grimpret, ingénieur en chef du département ; Stouvenot, ingénieur en chef des mines à Douai ; Neveux, directeur de la voirie communale à Roubaix ; H. Franchomme, président de l'Automobile-Club du Nord ; Dehedin, directeur de l'A. C. N. ; Lion, ingénieur des mines à Lille ; Huet, chef de division à la Préfecture ; Proost, lieutenant-colonel de gendarmerie à Lille ; Potentier, commissaire central à Lille ; Dumont, commissaire de police à La Madeleine ; A. Potigny, président de la Chambre syndicale de l'automobile, garagiste ; Thomas, directeur de la Compagnie des tramways de Lille ; Toussaint, directeur de la Compagnie des tramways E. L. R. T. ; Deducq, maire de Noyelles-lez-Seclin ; Jules Cocard, industriel à Lille ; Verhecque, chauffeur de taxi à Lille ; Jules Libert, wattman au tramways de Lille ; Louis Durut, wattman aux tramways E. L. R. T. et un adjoint au maire de Lille.

Cette Commission se réunira pour la première fois lundi 8 juin, à 15 heures, à la Préfecture.

Le Grand Prix Aéronautique

DE MONTIGNY ET DEMUYTER SONT EN TÊTE DU CLASSEMENT

Le Grand Prix des Sociétés Affiliées qui s'est donné à Lille est un des plus beaux évents aéronautiques français qui a déjà donné lieu à d'ardentes compétions.

Avant la guerre il prenait le nom de Coupe des Sociétés affiliées et son réglement donnait alors la victoire à la meilleure performance de l'année

Après la guerre il fut repris sous un autre réglement et devint un prix de distance à date fixe.

Rappelons les performances d'avant guerre qui intéressent particulièrement les aéronautes du Nord

Le gagnant des Coupes furent les aéronautes suivants :

1910, Boucher, 480 kilomètres ; 1911, Boulanger, 524 kilomètres ; 1912, Ch. Crombez, 536 kilomètres avec comme deuxième prix, Pierre Vandenboch ; 1913, Ch. Crombez, 560 kilomètres avec comme deuxième prix, Alfred De-Montigny ; 1914, Mme Goldschmidt, avec 550 kilomètres

Après la guerre en 1924, Demuyter fut classé premier.

Suivant les atterrissages connus actuellement pour le concours de dimanche, Alfred De Montigny, de Lille, et Demuyter sont jusqu'ici en tête du classement.

LE BEAU VOYAGE

Nous avons vu mardi à son retour à Lille, M. Alfred De Montigny qu'accompagnaient son second M. Charles Crombez et la troisième passagère Mlle d'Henripret.

M. Alfred De Montigny a bien voulu nous faire un récit succinct du beau voyage qu'il a accompli.

« Parti de Lille à 19 h. 05, prend son 1er équilibre à 700 mètres, passe à Renaix entre Alost et Ninove au Nord de Bruxelles qu'il atteint vers 22 h 45 ; cette première partie du voyage avec direction Est, Nord-Est, à la vitesse d'environ 40 kilomètres à l'heure s'accomplit à l'altitude moyenne de 700 à 900 m.

» La deuxième partie, de Bruxelles au point d'atterrissage, pendant laquelle le pilote s'efforçait de chercher les vents Ouest, fut plus lente ; quoique l'équilibre soit très difficile à maintenir aux altitudes basses, le ballon passe la Meuse Sud de Maeseyck et pendant quelques heures le repérage dans les marais du Sud de Ruermond devient assez difficile

» Enfin le Rhin apparaît avec ses multiples lumières, la lune se couche et la nuit devient noire, le ballon semble se fixer immobile dans l'air et pendant très longtemps nous admirons les circonvolutions du grand fleuve.

» Le ballon prend de l'altitude et nous passons le Rhin au-dessus de la mer des nuages, nous amorçons la descente d'un coup de soupape et nous préparons l'atterrissage en zone Anglaise dans une région très valonnée que nous reconnaissons être comme le commencement du Hartz. Elle s'effectue doucement dans une petite prairie entre Ohligs et Solingen. »

UN ACCIDENT MORTEL AUX ARTS DÉCORATIFS

Paris, 2 — En raison des fêtes de la Pentecôte, peut-être aussi à cause du flux d'étrangers qui déborde actuellement sur la capitale, l'Exposition des Arts décoratifs connut rarement une plus grande affluence qu'avant-hier soir.

La foule se pressait à toutes les portes craignant de perdre quelques minutes de plaisir et, malgré de fréquents : « Ne poussez pas ! » proférés par des visiteurs prudents, le nombre des écrasés et étouffés était considérable.

Tout-à-coup, à la porte de la Concorde, un pilier de ciment armé, d'un mètre cinquante destiné à maintenir les chaînes qui canalisent le flot des arrivants, fut descellé, chancela, s'écroula. Dans la foule, il y eut un grand cri, auquel un autre cri, déchirant celui-là répondit comme un écho. Un jeune garçon de 13 ans, Georges Suret, demeurant 63, rue des Cloys, venait d'être mortellement atteint par le bloc de ciment. Il s'effondra et fut transporté à l'hôpital Beaujon, où l'on diagnostiqua une fracture du crâne.

Le pauvre enfant est mort quelques heures plus tard, en présence de toute sa famille, bouleversée par la tragique issue de cette partie de plaisir

L'AUTO DE M. HAYEZ, SÉNATEUR DU NORD, A ÉCRASÉ UNE FILLETTE

L'intensité de la circulation automobile à destination de Paris-Plage a causé, samedi et dimanche, plusieurs accidents aux environs de cette station. L'un de ceux-ci a été particulièrement grave.

Le dimanche de la Pentecôte, à 17 heures, l'automobile de M Paul Hayez, sénateur du Nord, qui arrivait de Douai, traversait Etaples, quand, boulevard de l'Impératrice, une fillette de six ans, Hélène Leprêtre, vint littéralement se jeter sous la voiture en traversant la rue sans prendre garde à l'approche de celle-ci. La petite victime a été relevée grièvement blessée dans un état qui ne permettait pas d'espérer de la sauver.

Elle a succombé depuis lors à ses blessures

L'enquête ouverte par M Dussaule, commissaire de police, met la responsabilité du chauffeur hors de cause.

A LA MÉMOIRE DU POÈTE LILLOIS ALBERT SAMAIN

Versailles, 2. — Dimanche prochain 7 juin, sera célébré à Magny-les-Hameaux, le 25e anniversaire de la mort du poète lillois Albert Samain.

La cérémonie sera présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique.

A 14 h 30 aura lieu l'inauguration officielle du monument et d'une plaque commémorative en céramique, de la Manufacture de Sèvres.

La remise du monument à la Municipalité sera faite par M. Connat, secrétaire général de Seine-et-Oise.

A LA RECHERCHE D'AMUNDSEN

Oslo, 2. — Le gouvernement décide aujourd'hui d'envoyer deux aéroplanes navals au Spitzberg, pour aller rechercher Amundsen et ses camarades.

Ces avions seront envoyés de Horten par vapeur, vendredi prochain et arriveront au Spitzberg à la fin de la semaine prochaine.

L'opinion générale est ici que l'expédition Amundsen se trouve dans l'impossibilité de revenir par les airs et qu'elle essaie de regagner à pied le Stade Colombia au Spitzberg

UN COFFRE-FORT CAMBRIOLÉ EN PLEIN JOUR

Paris, 2. — Un nouveau cambriolage vient d'être opéré dans les bureaux de la maison Espanet et Favereau, atelier de réparation pour automobiles, 75, rue Bayen.

Hier matin, vers 11 h. 30, M. Cornilleau, contremaître, et seul gardien de l'atelier, s'absentait pour aller jusqu'à une remise de la rue Aumont. Ce fut le moment choisi par le cambrioleur, pour opérer en plein soleil, et s'introduire chez MM. Espanet et Favereau.

Dans un bureau du premier étage, il découvrit un lourd coffre-fort auquel il s'attaqua sans tarder.

A l'aide d'une chignolle et de plusieurs outils qu'il avait pris dans les ateliers, il fit sauter les vis de la partie supérieure du coffre. Puis, en opérant des pesées sur les parois, il parvint à soulever comme un couvercle, les deux fortes plaques de tôle. Il put donc visiter consciencieusement les deux compartiments du coffre-fort. Après quoi, laissant là son matériel, il s'enfuit.

Quand il revint à l'atelier, M. Cornilleau constata le désastre. Il prévint immédiatement le commissaire du Roule qui commença son enquête au cours de l'après-midi. Jusqu'ici, la police n'a acquis aucune précision, ni en ce qui concerne le montant du vol, ni sur la personnalité du malfaiteur. Elle a cependant recueilli la déposition d'une jeune fille du quartier, Mlle Renée Boudet, qui est âgée de 14 ans, et déclare avoir aperçu, vers midi, un homme qui sortait en courant de chez MM Espanet et Favereau. Elle a fourni de cet inconnu un signalement approximatif.

Mademoiselle, dansez-vous « la Florida »

Paris, 2. — Au cours d'une séance démonstrative tenue, hier, devant deux cents professeurs de toutes les Nations, le jury aréopage des maîtres de danse, réunis en congrès international a proclamé reine des danses et des salons pour 1925 la « Florida » présentée par le professeur Norville. Ce jugement a été accueilli par des acclamations ponctuées d'un triple ban battu en mesure...

La « Florida », dont l'étude peut sembler compliquée, est des plus gracieuses, toute d'harmonie soutenue et sans heurts, de la marche... pas hésité, déboîté, pas félin, lent et onduleux...

Elle résume, sans toutefois les plagier, tous les « pas » modernes, depuis le « tango » jusqu'aux « blues » en passant par le « fox trot ».

Essayez plutôt ce « pas » principal de la « Florida » que Mme Lefort et M. Norville ont démontré avec grâce et précision :

Pied gauche.... « gauche », léger effacé en arrière, glissade assez prononcée du pied droit devant le pied gauche avec petit battement des deux pieds, reprise de la marche.. pas hésité, déboîté, pas félin, lent et onduleux.

Et voilà ! Ce n'est pas plus difficile que cela !...

Deux autres danses ont également retenu l'attention du jury aréopage : la « Royal Hésitation », de M. Rogers' Gallais sorte de boston à lentes évolutions, et le « Raleo », qui nous vient de Tolède, en passant par les pays basques... et peut-être par l'Argentine.

Au cours de cette séance démonstrative, MM Schwarz, de l'Opéra, et Bergé présentèrent avec succès six exercices de callisthénie. Cette étude de mouvements rythmiques est véritablement la base de l'enseignement de la danse. C'est en même temps du bon sport apte à développer et à assouplir les muscles.

Fervents de Terpsichore et futurs adeptes de la « Florida », pratiquez la callisthénie intégrale !

LES ÉMEUTES DE CHANGHAI

Le « Daily Expresse » dit que les désordres xénophobes qui se sont produits à Changhaï sont le résultat de la propagande bolchevique très active dans les collèges de cette ville. Au cours de la journée d'hier, il y aurait eu 18 morts et 80 blessés. Il n'y a pas d'étrangers parmi les victimes.

Les consuls étrangers ont demandé aux navires de guerre de mettre le cap sur Changhaï. Dans l'après-midi, la police a arrêté plusieurs communistes.

AVANT LE CONGRES DES MUTILES A DOUAI

Les débats du Sénat sur les pensions des mutilés

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

La discussion du 29 mai s'est engagée à propos du vote de l'art. 140 du budget ainsi conçu:

« Art. 140 — Tout invalide de guerre qui a obtenu, à la suite d'une demande établie avant le 4 mars 19.., une pension d'invalidité de la loi du 31 mars 1919, correspondant à une invalidité d'au moins 30 p. 100 recevra une indemnité compensatrice calculée d'après le taux de cette pension pour la période comprise entre une date fixée à six mois jour pour jour après la sortie de l'intéressé des formations sanitaires ennemies et la date d'entrée en jouissance de sa pension initiale.

» Toutefois, le temps pendant lequel l'ayant droit a bénéficié d'une solde mensuelle ou a séjourné en Suisse, soit comme interné, soit comme hospitalisé, est déduit de la période précitée ».

LEON PASQUAL, a pris la parole :

« Je demande à la commission, au nom du groupe parlementaire de défense des prisonniers de guerre, de revenir sur sa décision et de reprendre ici le texte adopté par la Chambre des députés, sur amendement de M. Balanant, député.

Ce faisant, la commission des finances permettrait à la Haute Assemblée de sanctionner l'acte de justice accompli par la Chambre à l'égard de victimes de la guerre qui ont droit à toute sa sollicitude.

Messieurs, il faut que vous sachiez que deux camarades de combat, appartenant à la même unité, blessés le même jour, à la même bataille, dont l'un a eu le malheur d'être ramassé sur le terrain par l'ennemi, dont l'autre a eu la chance d'être évacué à l'arrière et d'être soigné en France, sont soumis à des régimes différents.

L'un, après un séjour dans les hôpitaux français, a été réformé dès la constatation de son état et a droit aux arrérages de sa pension depuis cette date.

L'autre, le prisonnier, n'a pu être réformé qu'à sa rentrée en France et c'est cette réforme, prononcée, la plupart du temps, trois ou quatre ans après sa sortie des formations sanitaires ennemies qui est le point de départ légal de sa pension.

» J'ai déposé en 1921 à la Chambre, un projet, repris par M. Bovier-Lapierre qui fixait le point de départ légal de la pension à six mois de la sortie des formations sanitaires ennemies.

» Il décidait que les réformés à 10, 15, 20, 25 p. 100 n'avaient pas droit au payement de l'indemnité compensatrice.

» Avant tout débat, la commission des finances de la Chambre avait accepté, à la demande du groupe parlementaire de défense des prisonniers de guerre, que l'indemnité fût payée à tous les mutilés prisonniers sans distinction du taux d'invalidité et, à la séance du 12 février 1925, M. le rapporteur général fit la déclaration suivante : Nous accordons le rappel sans limitation de pourcentage ».

Léon Pasqual rappelle le vote de l'amendement Balanant et demande au Sénat qui veut modifier ce texte si c'est pour une économie de 7 à 8 millions répartie sur 4 ans, qu'il veut soumettre les prisonniers de guerre mutilés à un régime différent de celui des autres combattants ? ?

Et Léon Pasqual concluait ainsi :

« Ce qui est plus grave, Messieurs, et ce sera ma conclusion, le texte du Gouvernement, adopté par la commission des finances, **n'est plus l'expression de l'accord solennel intervenu entre le Gouvernement et le comité d'entente des grandes associations.**

» Le 11 février 1925, après une longue discussion, à l'issue de laquelle le Gouvernement acceptait le taux de 1.80, M. le Président du Conseil concluait en ces termes au sujet de toutes les promesses faites aux victimes de la guerre, mutilés veuves, orphelins, ascendants, et prisonniers de guerre, à l'exclusion ou au profit de l'une d'elles :

» **C'est un engagement passé entre gens de bonne foi. Il convient que toutes les parties le respectent** ».

LES ENGAGEMENTS MINISTERIELS NE SONT RIEN

M. Henry Béranger appuyé par M. Caillaux, ministre des finances a vivement combattu la proposition Pasqual.

Et en quels termes véhéments !

— « On ne peut pas prendre de pareils engagements en dehors du Parlement. Il est inadmissible que des Gouvernements s'engagent ainsi envers une association et qu'ensuite le Parlement se trouve engagé. Cela est absolument contraire à la Constitution, et tant que je serai rapporteur général, je protesterai avec la dernière énergie ».

LEON PASQUAL. — « Je vous dis simplement ceci : Lorsque des grandes associations entendent de pareilles paroles du président du conseil leur déclarant que la France leur rendra satisfaction, elles seraient ensuite quelque peu étonnées que la commission des finances, du Sénat et le Sénat vinssent leur tenir un autre langage... »

« La question sera reprise le 7 juin, au Congrès des Mutilés du Nord, à Douai, sous la présidence de M. Antériou... »

Le Sénat a déclaré « ne pouvoir faire plus » et a maintenu son texte indiqué plus haut. La parole est aux mutilés !

Le Congrès des mutilés et combattants de Bordeaux

Bordeaux, 2. — Le 9e Congrès National de l'Union Fédérale des Associations Françaises des Mutilés et Anciens Combattants de leurs veuves, orphelins et ascendants, a tenu ce matin sa séance plénière de clôture, sous la présidence de M. Broussemiche, président de l'Union Fédérale, à laquelle assistaient le colonel Picot, et M Cayrel, députés de la Gironde.

Tous les vœux discutés et votés en commission ont été ratifiés par le Congrès.

M. Cassin a fait adopter un vœu sur la collaboration de l'Union Fédérale à la Sociétés des Nations.

Broussemiche, président, a déclaré qu'au sujet du réajustement aux pensions, il espérait que satisfaction serait donnée par pouvoirs publics.

Un ordre du jour approuvé à l'unanimité dit notamment :

« Le Congrès, devant le vote du Sénat remettant en jeu le montant des allocations pour les orphelins ou enfants d'invalides demande au Gouvernement de maintenir, en ce qui concerne les tuberculeux et les anciens prisonniers de guerre, le texte voté par la Chambre ».

A 13 heures un banquet présidé par M. Antériou, ministre des pensions, a clôturé le Congrès.

Le Congrès National des Avocats de France

LA JOURNÉE INAUGURALE A LILLE

Le 4e Congrès annuel de l'Association Nationale des Avocats de France a commencé aujourd'hui ses travaux sous la présidence de M. le Bâtonnier Gayet, de Lille, entouré de MM. Appleton du barreau de Lyon, président de l'Association Nationale, Azou, sénateur, du barreau de Tournai, vice-président de la Fédération des Avocats Belges, Dieusy ancien bâtonnier du barreau de Rouen, Vaughan, du barreau de Londres, Roger Reau, du barreau de Paris, secrétaire général de l'Association.

Les barreaux anglais, belges, luxembourgeois, roumains, bulgares, suisses se sont fait représenter par d'importantes délégations.

De nombreux avocats des barreaux de France assistent à la séance inaugurale.

Après des souhaits de bienvenue de M. le Bâtonnier Gayet, M. le président Appleton rend compte des travaux de l'association pendant l'année écoulée et fait un magistral exposé de ses buts les plus immédiats qui seront mis en discussion au cours du Congrès.

L'assemblée suspend ensuite pendant quelques instants la séance pour saluer pieusement la mémoire des avocats lillois tombés au champ d'honneur et du Bâtonnier Guichard, pris comme otage par l'ennemi.

Cet hommage rendu à ses morts, le Congrès entend une communication de M. Jacobson du barreau de Paris, sur le comité judiciaire de législation pour la réforme des lois d'après la pratique.

Avant de clore sa première séance, la parole est donnée à Me Daumas, du barreau de Paris, pour présenter son rapport sur l'organisation de la défense devant les conseils de guerre aux armées.

LA RÉCEPTION PAR LA VILLE DE LILLE ET LE BARREAU AU GRAND THÉATRE

A 20 h. 45, dans le magnifique foyer de l'Opéra de Lille, merveilleusement garni de verdure et de de fleurs, a eu lieu les réceptions officielles des congressistes.

Au seuil de l'escalier d'honneur Me Balavoine, adjoint au maire, assisté de nombreux collègues de l'Administration municipale, de M. le bâtonnier Gayet et Mme Gayet recevaient les membres des barreaux de France et étrangers venus à cette belle manifestation professionnelle.

La Marseillaise résonne exécutée par la Musique municipale, sous la direction de M. Laigle.

Successivement, M. l'adjoint Balavoine, au nom de l'Administration municipale, souhaite la bienvenue aux hôtes du barreau de Lille. M. le bâtonnier Gayet répond et M. Jean Appleton, président du congrès dit les derniers mots de bienvenue et de remerciements

A 23 heures, après un beau concert, prit fin sur la marche du P'tit Quinquin, cette magnifique réunion.

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE DE MERCREDI

A 9 heures. — Deuxième séance d'études, au palais de justice.

14 heures — Troisième séance d'études, au palais de justice.

20 h. 15. — Soirée de gala, offerte aux congressistes par le barreau de Lille, dans la salle des « Ambassadeurs ».

LA CARRIERE THÉATRALE DE M. LUCIEN GUITRY

Nous avons annoncé brièvement que M. Guitry était mort hier, dans son hôtel de l'avenue Elysée-Reclus, à 18 heures, d'une embolie, conséquence d'une phlébite. Depuis 21 jours, il avait dû quitter le théâtre, où il jouait aux côtés de son fils. Dans la matinée, se sentant mieux, il avait téléphoné à celui-ci, lui disant : « De toute la quinzaine, c'est ma première bonne nuit ! » Tard, dans l'après-midi, projetant une sortie pour samedi, il avait mandé son chauffeur qui recueillit son dernier soupir, après une brève et douloureuse agonie.

Né à Paris, en 1860, Lucien Guitry deuxième prix de tragédie, et de comédie du Conservatoire, entra au Gymnase, et débuta, à 17 ans et demi, dans le rôle d'Armand Duval, de la « Dame aux Camélias » Après un court séjour d'une dizaine d'années à Londres et à Pétrograd, il entra à l'Odéon, puis à la Renaissance, où il créa « Les Rois », « Gismonda » la « Princesse Lointaine » « Amants », etc. En 1901, il fut nommé directeur de la scène à la Comédie-Française qu'il quitta au bout d'un an pour prendre la direction du théâtre de la Renaissance où il créa : « La Chatelaine », « Crainquebille », « l'Adversaire », « La Massière », « La Griffe », « Le Voleur », « Samson », etc. Il passa ensuite à la porte Saint-Martin, où il créa « Chantecler » et « l'Aventurière » puis, après de plus ou moins longs séjours au Gymnase, et au théâtre Sarah-Bernhardt, il joignit sa fortune d'acteur à celle d'auteur et d'interprète de son fils.

C'est un artiste de grande autorité qui disparaît brusquement.

Déserteur depuis 1916, il s'était depuis lors caché chez lui

Troyes, 2. — Le nommé Fernand Charayre, âgé de 37 ans, habitant Vulaines, vient de se constituer prisonnier à la gendarmerie de Aix-en-Orthe.

Charayre, qui appartenait au 41e R. I. Coloniale avait déserté en juillet 1916 pendant que son Régiment était au repos à Erize-la-Grande (Meuse). Il prétend être resté caché depuis ce temps chez lui où il travaillait comme bonnetier.

Un cylindre de chlore intoxique 50 personnes

Annecy, 2. — Hier, à midi 30, sous l'action de la chaleur, un cylindre de chlore liquide de 1.200 kilos a fait explosion, en gare d'Annemasse.

Une gerbe de vapeur s'éleva et se répandit dans un certain rayon. Ce fut un sauve-qui-peut général. Un grand nombre de personnes furent plus ou moins atteintes par le gaz et à demi asphyxiées.

Dans un hôtel, à proximité, les clients durent fuir précipitamment, fortement indisposés ; la domestique fut intoxiquée sérieusement. Le chef de gare d'Annemasse, bien qu'atteint lui-même par le gaz délétère organisa peu après les secours.

Le personnel du train dut être hospitalisé à la clinique du docteur Gay, ainsi que d'autres personnes : Milles Coupaz, demeurant à Genève ; Thérèse et Henriette Bonhomme, de Bourg-en-Bresse ; MM. Duclos, de Genève ; Orsat, de Sallanches ; Fatton, voyageur de commerce de Paris, Steinnorth Américain ; Lupont, d'Albertville, sa femme et leur enfant.

Les autres victimes furent transportées à l'hôpital de Genève.

On compte une cinquantaine de personnes plus ou moins gravement intoxiquées.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

GRÈVE DANS LES P. T. T. A BORDEAUX

Bordeaux, 2. — Ce matin, le personnel des services de l'Hôtel des Postes a abandonné le travail.

Une interview de M. de Jouvenel sur les relations franco-belges

LES DISPOSITIONS DES DIRIGEANTS ANGLAIS

M. de Jouvenel qui vient de faire quelques conférences en Angleterre, rend compte de ses impressions à un de nos confrères. Il constate tout d'abord que s'il a osé s'exprimer quelque peu rudement devant son auditoire, c'est qu'il comptait bien sur l'esprit sportif des Anglais, mais, ajoute-t-il, l'accueil que j'ai reçu m'a démontré que j'eusse pu compter davantage encore sur leur amitié pour la France qui, depuis un an, a retrouvé sa ferveur c'est là le bénéfice de la politique de M. Herriot, nos consuls en Angleterre sont unanimes à déclarer que l'heure de la méfiance est passée

L'ancien ministre examine ensuite les dispositions actuelles des dirigeants anglais. En premier lieu, la Grande-Bretagne continue à vivre dans l'illusion de la sécurité. Les Anglais les plus ardents partisans d'une entente avec la France, n'ont pas de l'Allemagne la même idée que nous. Mais que l'Allemagne pense ou non à la revanche dans l'un ou l'autre cas, il est extrêmement important que l'Angleterre se porte caution de la bonne foi allemande et s'engage par un pacte à se tourner avec toutes ses forces contre une Allemagne qui aurait manqué à sa parole.

En outre nous avons pour mesurer constamment le degré de confiance que l'Allemagne mérite un instrument que nous ne possédions pas avant la guerre : la S. D. N et c'est ici que la pensée de M. Chamberlain rejoint celle de M. Briand.

UN COMMUNISTE TUA UN CURÉ ESPAGNOL

On mande de Vigo aux journaux que dans la commune de Saint-Jean Lorenzane, un propagandiste communiste espagnol, arrivé récemment d'Amérique, a tué, à coups de révolver, au moment où il sortait de l'Eglise, le curé de la paroisse qui, en chaire, avait condamné cette propagande.

Les salaires des mineurs

Le Ministre a promis d'intervenir auprès des Compagnies

Un conseil national extraordinaire des travailleurs du sous-sol s'est tenu mardi matin pour examiner la question des salaires et déterminer les décisions que nécessite la situation. Les délégués ont refusé de répondre à toute question.

Le Comité national de la Fédération des travailleurs du sous-sol s'est réuni à nouveau cet après-midi ; vers la fin de la journée, il a communiqué la note suivante à la presse :

« Le Comité national des mineurs s'est réuni rue Lafayette, sous la présidence de M. Giraud, de l'Allier.

Le Bureau fédéral a mis les représentants des régions minières au courant des démarches qu'il a faites auprès des Pouvoirs publics, au sujet de la diminution de salaires annoncées par les Compagnies houillères ; il a indiqué les promesses qui lui ont été faites par le ministre des Travaux publics

M. Pierre Laval a promis d'intervenir auprès du Comité des houillères, et de se saisir le plus rapidement possible des desiderata de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol ; les délégués des centres miniers ont ensuite exposé ce qui a été fait dans leurs milieux respectifs ; ils ont rendu compte des réunions qui ont eu lieu entre les représentants des Compagnies et les délégués des Syndicats confédérés.

Dans la matinée, une délégation des Syndicats unitaires s'est présentée au siège de la Fédération pour proposer une fois de plus au Conseil national confédéré le front unique

Le Conseil national a répondu à cette délégation qu'il s'en tenait purement et simplement aux décisions des congrès nationaux ; à l'unanimité, il s'est refusé, en vertu de ses décisions, à entendre la délégation unitaire.

Le Comité national se réunira à nouveau aujourd'hui mercredi ».

Malgré la police anglaise deux communistes assistent au Congrès de Glasgow

Londres, 2. — Les communistes britanniques qui tiennent actuellement leur conférence annuelle à Glasgow, sont dans la joie. Malgré l'interdiction du Gouvernement et la surveillance de la police, deux délégués étrangers, un Allemand et une Française, sont venus au Congrès et ont réussi à disparaître sans être arrêtés.

La séance de clôture était commencée depuis une demi-heure environ, lorsque le président, M. Pollitt, interrompit les travaux; puis, dans un silence fait de surprise, il annonça qu'un représentant du Parti communiste allemand et membre du Reichstag, le docteur Stocker, allait pénétrer dans la salle.

Au milieu des hourrahs, le docteur Stocher est introduit.

M. Pollitt reprend la parole et crée une nouvelle sensation en annonçant l'entrée d'une jeune française, Mlle Marcelle Lebel, déléguée des communistes parisiens. La porte s'ouvre à nouveau et livre passage à une jeune femme d'assez forte taille, d'une trentaine d'années, vêtue de blanc et noir. Elle s'avance résolument vers l'estrade, cependant que les délégués, de plus en plus surrexcités, l'acclament avec frénésie. Elle s'explique en français et dit combien elle est heureuse d'avoir réussi à passer au travers du filet que la police a tendu autour de la Grande-Bretagne et de se trouver là aujourd'hui pour apporter aux communistes britanniques le salut des communistes parisiens.

Comme le docteur Stocker, elle disparaît par la petite porte latérale.

Les journalistes présents auraient bien voulu sortir aussitôt et téléphoner la chose à leurs journaux, mais les communistes les en empêchèrent et les contraignirent à rester dans la salle une heure encore, pour permettre aux camarades étrangers de disparaître sans être dérangés.

Une note des Alliés à l'Allemagne

Berlin, 2. — M. de Margerie, ambassadeur de France à Berlin, a communiqué à ses collègues alliés la note de la Conférence des ambassadeurs qui doit être remise par eux au Gouvernement allemand. Lord d'Abernon, ambassadeur d'Angleterre, a fait savoir qu'en l'absence de M. Stresemann, M. Luther, chancelier, ne pourrait recevoir avant jeudi midi, les représentants des puissances.

Etant données la longueur des documents et les difficultés de traduction on ne croit pas que les journaux allemands puissent publier le texte de la note avant l'heure fixée par la Conférence des ambassadeurs.

UN CONTREBANDIER AMÉRICAIN INHUMÉ DANS UN CERCUEIL D'ARGENT

Chicago, 2. — Un scandale vient de se produire à Chicago, à l'occasion des obsèques d'Angelo Genna, contrebandier d'alcool, notoirement tenu pour coupable, comme O'Bannio, d'une vingtaine de meurtres au cours de diverses batailles avec les agents du fisc.

Comme O'Banion, Genna fut inhumé dans un cercueil d'argent massif portant le nom du défunt inscrit en lettres d'or. Le tout avait coûté quelque 250.000 francs aux amis du défunt qui avaient, de plus, envoyé tout près de 10.000 francs de fleurs.

Plus de 20.000 personnes suivaient le convoi. Plusieurs magistrats municipaux, un alderman et un sénateur accompagnaient à pied le char funèbre.

On avait dû mobiliser pour le service d'ordre d'innombrables policemen, répartis sur tout le parcours.

Or, tandis qu'avaient lieu ces funérailles extraordinaires, d'autres policiers jetaient dans le lac Michigan 800 pistolets et carabines pris aux apaches tire-laine « bootleggers » et autres malfaiteurs qui, depuis l'application de la loi de prohibition, semblent fraterniser à Chicago.

UNE AUTO FAIT UN TRIPLE SAUT à 180 Km. à L'HEURE

Londres, 2. — Le major C. G. Coe et son mécanicien ont échappé à la mort d'une façon qui ne s'expliquera sans doute jamais. La machine que le major conduisait cet après-midi sur la piste de Brooklands dans la course du Val d'Or marchait à une allure de 180 kilomètres à l'heure. La cloche venait de sonner et seule la voiture de M. Rampon précédait celle du major. Au dernier tour de piste, le major obliqua légèrement à droite espérant dépasser son rival.

Une des roues arrière, frôlant à peine le parapet, la voiture glissa, fit trois tours complets sur elle-même et s'écrasa au bas de la piste, sur un tas de sable. Les deux hommes avaient été projetés hors de l'automobile. En moins d'une minute, une ambulance arrivait pour emmener ce que la foule croyait être des cadavres. Aussi, lorsque les spectateurs virent le major et son mécanicien se relever sains et saufs, n'ayant que des contusions sans gravité, ce fut du délire.

Les plus anciens habitants de Brooklands ne se souviennent pas d'un accident aussi sensationnel se terminant aussi heureusement.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Ciel couvert ou très nuageux. Vents de nord-est 10 à 15 kilom. par heure. Minimum environ 7°.